L'enfouissement des réseaux en bonne voie dans le Fangu

Le projet d'enfouissement des réseaux aériens semble être sur le bon chemin dans les deux communes de la vallée du Falasorma.

C'est dans le cadre de la nouvelle convention 2018-2020 relative à l'aménagement esthétique des réseaux électriques et téléphoniques que s'est tenue, mardi dernier à Galeria puis à Mansu, une commission technique sur le projet d'enfouissement des lignes aériennes.

Conduite par Jean-Charles Laurelli, le directeur du syndicat d'électrification de Haute-Corse, la commission rassemblait des représentants du Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), de l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), d'EDF, d'Orange, de la Dreal (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), ainsi que des élus délégués des communes au syndicat d'électrification et des délégués du Sivom Galeria-Mansu.

Dans le cadre d'une convention relative à l'aménagement esthétique des réseaux aériens, une commission technique s'est rendue à Galeria puis à Mansu, mardi dernier. / PHOTO J. CORTEGGIANI

"Ce dispositif existait déjà et a été récemment réactivé en partenariat avec la Collectivité de Corse, a rappelé Jean-Charles Laurelli. *Son but étant de diminuer l'impact visuel des différents réseaux aériens sur les territoires des deux départements".*

Les deux communes du Filosorma ayant rempli les critères d'éligibilité (voir ci-contre), elles ont été présélectionnées par la commission délibérative.

Elles franchissent donc, cette semaine, une deuxième étape avec la visite sur site des membres du comité technique qui établit les prescriptions techniques, esthétiques et environnementales.

La décision sera rendue le 8 janvier

Satisfait d'avoir eu autour de la table tous les partenaires impliqués dans ce projet, le maire Jean-Marie Séité précise : *"Galeria est situé sur un site inscrit. C'est un village soucieux de son environnement. Grâce à l'OEC, qui est un vrai partenaire pour la commune, nous avons déjà engagé depuis trois ans des travaux sur l'espace public. Nous avons un projet de réaménagement du centre du village. Nous comptons sur l'enfouissement des lignes aériennes pour le faire aboutir".*

La décision de retenir ou non les travaux d'enfouissement des réseaux à Galeria sera prise le 8 janvier. Elle sera formalisée par une convention entre le syndicat, l'OEC et la municipalité. Les travaux sont prévus pour durer deux ans pour un coût total estimé à 400 000 euros.

Les communes participeront financièrement à ce projet à hauteur de 20%. Dans l'attente d'une réponse qu'il espère favorable, le maire l'affirme : *"L'engagement des communes sera respecté. Galeria est disposé à commencer les travaux immédiatement".*

JACQUELINE CORTEGGIANI

Les critères d'éligibilité pour enfouir des réseaux

La convention relative à l'aménagement esthétique des réseaux aériens retient notamment des *"villages et hameaux présentant un intérêt architectural, historique, culturel, social et paysager faisant l'objet d'une reconnaissance".* Les sites classés et inscrits, ainsi que les monuments historiques, sont donc concernés. La convention retient également *"des zones où les collectivités locales engagent des travaux de réfection de façade, de voirie, de réhabilitation et de revalorisation du patrimoine".*